NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 29 janvier 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Indonésie.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Mise en œuvre obligatoire de la norme nationale de l'Indonésie pour les jouets

Le Règlement n° 24/M-IND/PER/4/2013 du Ministre de l'industrie a été modifié par le Règlement n° 29 de 2018 du Ministre de l'industrie concernant la mise en œuvre obligatoire de la norme nationale de l'Indonésie pour les jouets.

La modification notifiée comporte:

1. l'ajout de systèmes de certification, comprenant le système de certification de type 1n et le système de certification de type 5 (article 3);
2. des lignes directrices relatives au système de certification de type 5, conformément aux explications figurant dans la lettre circulaire du Directeur de l'Agence de recherche et de développement industriels du Ministère de l'Industrie n° 257/BPPI/VIII/2019;
3. d'autres dispositions relatives à la mise en œuvre de la réglementation.

Le texte complet du document notifié peut être obtenu à l'adresse suivante:

*Directorate of Implementation System for Standards and Conformity Assessment* (Direction chargée de l'application des normes et des procédures d'évaluation de la conformité)  
*National Standardization Agency of Indonesia* (Agence nationale de normalisation de l'Indonésie)  
BPPT I Building, 12th floor  
Jl. M.H. Thamrin No. 8, Centre of Jakarta 10340 (Indonésie)  
Téléphone: +(62-21) 3927422 int. 124; 3927433; 3927434  
Fax: +(62 21) 3927527

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**